passa aux modifications statutaires. M. Chastelain demande qu'on accorde trois représentants délégués du syndicat du Nord au sein du Conseil d'administration. Il en est ainsi décidé, de même qu'il est fait droit à la demande d'un délégué du Pas-de-Calais, M. Bertoux, président des « Percots », de Béthune, qui souhaitait que le président put être aussi bien choisi parmi des candidats du Pas-de-Calais que du Nord (article 8). Sur l'article 13, la représentation des petites sociétés est fixée pour les votes du congrès à un voix pour 50 membres et deux voix pour 100 membres.

Le renouvellement partiel des membres du Conseil d'administration ne soulève pas de difficultés Ont été élus ou réélus, MM. Louis Böo, d'Audruicq; Balteur, d'Haubourdin ; Chastelain, de Lille; Maurice Dermivez, d'Hautmont; Flamand, de Maubeuge; Foucaut, de Sin-le-Noble, président de l'association du Douaisis; Renart, de Roubaix, et Vermest, du Syndicat des Pêcheurs du Nord.

LE CONGRES

La séance de Congrès a suivi après une courte suspension l'assemblée générale fédérative. Elle était présidée par M. Alloie.

M. Wiscart, au nom de la société « La Concorde », de Saint-Omer, et au nom du bureau de la Fédération, a souhaité la bienvenue aux délégués et à leurs invités.

M. Bourgeois a donné lecture du compte rendu du précédent congrès qui s'est tenu à Lille, en 1929 et en a fait adopter les conclusions. Puis, le trésorier, M. Troup, a produit le rapport financier qui atteste une situation florissante.

LES VŒUX

Ils abondent en ces sortes de congrès et tendraient, par leur nombre, à représenter le pêcheur à la ligne comme un pacifique, mais tenace revendicateur.

A vrai dire, il faut demander beaucoup et souvent pour obtenir un minimum de satisfactions. M. Minville, secrétaire général, qui multiplie les démarches à Paris, que ce soit dans les ministères ou les commissions parlementaires, invite, avec bonhomie, ses camarades pêcheurs à limiter leurs vœux aux objectifs rapidement réalisables. C'est ainsi qu'il ne saurait être beaucoup question, au moment ou les compagnies de chemins de fer accusent un déficit énorme, de leur demander plus de sacrifice qu'elles n'en peuvent en accorder. L'organisation de trains spéciaux, telle qu'elle se pratique dans les environs de Paris, et dans le Nord ,depuis l'an dernier, grâce a l'initiative de M. Chastelain, est encore la meilleure formule.

La pollution des eaux est un problème difficile à résoudre. Ce n'est que par une action tenace et prolongée qu'on arrivera à se faire rendre raison, le plus souvent d'ailleurs par la voie transactionnelle, de préférence à des procès longs et coûteux. La question est d'ailleurs liée à celle du réempoissonnement pour laquelle la bienveillance générale de l'administration des Eaux et Forêts est d'un secours précieux.

Le sujet qui a le plus passionné les congressistes, en raison d'un procès récent, qui a eu son épilogue devant le tribunal correctionnel de Dunkerque et dont nous avons rapporté en son temps tous les détails, a été celui de l'amorçage au gardon.

On sait que ce poisson de petite espèce n'est pas autorisé comme appât par le décret de 1897, qui exige, en outre, une longueur pour les amorces, de 14 centimètres de l'ouïe à la queue, ce qui revient pratiquement à interdire la pêche au brocheton. Un vœu déposé par la Société des Pêcheurs du Calaisis, tendait à ramener la longueur autorisée à 10-12 centimètres. M. Allotte et M. Charles Minville ont fait observer qu'on arriverait plus certainement à un résultat en réclamant par voix législative une modification du décret amenant à classer le gardon dans les espèces autorisées comme appât, sans limitation de taille.

L'Assemblée a voté une motion en ce sens. Après adoption de quelques autres vœux d'intérêt moins général, le secrétaire a donné lecture des récompenses décernées aux membres à l'occasion du Congrès.

LE TIRAGE DES PRIMES

A l'issue du Congrès, il fut procédé au tirage au sort des primes espèces, dites de présence, entre les sociétés.

Il y eut douze primes ; la 1re, 200 fr., fut attribuée au Syndicat des Pêcheurs de Roubaix ; la 2e, 150 fr., aux Gougeonneux, de Tourcoing ; les 3e et 4e, 100 fr., à la Société de Pêche de Lillers et l'Amicale des Pêcheurs de Tourcoing ; les 5e et 6e, 75 fr., aux Amis Réunis de Roubaix et à la Fédération Avesnoise; de la 7e à la 12e prime, 50 fr., aux sociétés de la Brême d'Or, à Calais ; l'Etoile de Roubaix ; l'Ablette de Roubaix ; le Gardon d'Argent, de Roubaix ; l'Amicale des Pêcheurs de Roubaix et la société des Pêcheurs à Wasquehal.

LA RECEPTION A L'HOTEL DE VILLE

A 13 heures, dans le salon de l'Hôtel de Ville, M. le maire, entouré de ses adjoints et de conseillers municipaux, recevait M. le représentant du Ministre de l'Agriculture et les membres de la Fédération Nationale et Régionale des Sociétés de Pêcheurs à la Ligne. M. Lalisse, maire, souhaita la bienvenue aux autorités et congressistes, dit toute sa joie de pouvoir témoigner sa profonde sympathie aux fervents de la gaule.

MM. Guersy, député du Pas-de-Calais et Allotte, conservateur des Eaux et Forêts, manifestèrent leur profond attachement à la cause des pêcheurs dont ils sont les ardents défenseurs.

LE BANQUET

A 14 heures, à l'Hôtel du Commerce, un banquet réunissait les autorités, membres du Comité de la Fédération Nationale, des sociétaires de la « Concorde » de St-Omer, etc. Plus de cent vingt convives avaient pris place autour des tables ornées de fleurs.

A la table d'honneur MM. Allotte, délégué du ministre ; Ch. Minville ; Leroy, président de la Fédération Régionale ; Deslandres, inspecteur principal des Eaux et Forêts ; Lalisse, maire de Saint-Omer ; Paul Guersy, député du Pas-de-Calais ; Tillie, conseiller général.

Au champagne, M. LALISSE, après avoir présenté les excuses de M. Tabart-Robert, sous-préfet, salua les invités et raconta avec humour quelques bonnes histoires chères aux pêcheurs.

M. Aimé WISCART, président de « La Concorde » de Saint-Omer, organisateur du Congrès, dit toute sa joie pour la réussite de cette magnifique réunion qui ne peut que resserrer les liens d'amitié existant entre les sociétés fédérées du Nord et du Pas-de-Calais.

M. Paul GUERSY, député du Pas-de-Calais, témoigna de son dévouement et sa sympathie envers les sociétés de pêche.

M. MINVILLE fit appel à la bonne volonté de tous, industriels comme pêcheurs, bannissant toute politique. Il remercia M. le maire et la ville de Saint-Omer pour son charmant accueil et remit au milieu des applaudissements la médaille de vermeil à MM. Lalisse, Daubresse, Mierick et Wiscart.

M. ALLOTTE, délégué du Ministre de l'Agriculture, après avoir félicité le Comité de la Fédération et tous ceux qui contribuèrent au succès de cette manifestation annuelle, remit les insignes du Mérite Agricole à MM. Fernand Masson, d'Houdain et Edouard Wesse, secrétaire de la Société de Pêche « La Concorde », de Saint-Omer.

De chaleureux applaudissements saluèrent la nomination des nouveaux décorés.

M. Alphonse LEROY, président de la Fédération, termina par un appel à l'esprit de camaraderie et de dévouement de tous.

CELUI DE L'UNION HOSPITALIÈRE du Nord-Est de la France

L'Union Hospitalière du Nord-Est, qui groupe dix-neuf départements, a tenu son Congrès annuel à Hazebrouck. Les séances de travail se sont déroulées en l'Hôtel de Ville de la cité flamande, vendredi soir pour les travaux préparatoires et dans la journée de samedi pour l'assemblée générale. La journée de clôture a été en majeure partie consacrée à une visite des champs de bataille de l'Artois, Vimy, le plateau de Lorette, avec un arrêt à Lens.

A L'HOPITAL DE LENS

Hier, à 10 h. 30 du matin, les congressistes se sont rendus par autobus à Lens pour visiter le nouvel Hôpital, dernièrement mis en service et qui se trouve situé sur la route de La Bassée.

Les visiteurs furent reçus par MM. Alfred Maes, député-maire ; Hanotel, adjoint au maire ; Cauche, Renard, Daubresse, Caron, administrateurs de l'Hôpital ; Marchand, économe directeur ; Laurent, chirurgien en chef ; Schaffner, médecin chef ; Brun, chirurgien adjoint ; les docteurs Quiret et Vieille ; Vermeersch, pharmacien de l'Hôpital ; Victor Trognon, secrétaire général de la Mairie, etc...

Les congressistes étaient conduits par MM. Morel maire de Vesoul, président de l'Union Hospitalière et ancien sous-secrétaire d'Etat ; Gauguery, secrétaire général des Hospices de Nancy ; le docteur Bonenfant ; Zostère, directeur général des Hospices de Strasbourg ; le colonel Lullier, de Bar-le-Duc ; Vandecostenobelle, secrétaire général des Hospices de Lille ; Mullier, conseiller municipal et administrateur des Hospices de Lille.

La visite des installations du nouvel Hôpital fut faite sous la direction de M. Maës, député-maire et M. Marchand, directeur-économe. Cette visite dura plus d'une heure et demie et les congressistes sortirent véritablement émerveillés de tout ce qu'ils avaient vu.

A L'HOTEL DE VILLE

Les congressistes remontèrent en voiture et se rendirent à l'Hôtel de Ville de Lens, où une réception les attendait dans la grande salle d'honneur. Après leur avoir souhaité la bienvenue, M. Maës dit combien il avait été touché d'apprendre que le Congrès avait décidé de rendre visite à Lens.

« Vous avez pu vous rendre compte, dit-il en substance que notre Conseil d'Administration, à qui je veux rendre hommage en passant, a voulu bien faire les choses.

» Nous avons voulu que tout soit parfait, qu'il n'y ait aucune différence entre les catégories de malades ; tout le monde doit être traité sur le même pied. Ce que nous avons surtout cherché, c'est que les hospitalisés emportent le meilleur souvenir de leur passage dans notre établissement ».

En termes élogieux, M. Paul Morel, président de l'Union Hospitalière, remercia M. le Député-maire de Lens et son Conseil d'administration du chaleureux accueil qu'il venait de recevoir et de l'intéressante visite de l'Hôpital qu'ils venaient de faire.

« L'Hôpital de Lens, déclara-t-il, est parfait., rien n'y manque, les plus petits détails ont été prévus. Il félicita les administrateurs d'avoir bien voulu se préoccuper en même temps que de l'état physique des malades, de l'état moral qu'ils trouvent en entrant dans ce nouvel établissement ».

En déclarant que les congressistes conserveraient le meilleur souvenir de cette visite, il termina en félicitant la Ville de Lens, qui est un centre essentiellement ouvrier, d'avoir avant tout songé au sort des malheureux et d'avoir pu réaliser d'aussi merveilleux résultats.

On sabla ensuite le champagne à la prospérité de la grande cité minière.

Les visiteurs remontèrent en voiture pour regagner Lille.

Celui de l'Union Nationale des Anciens Combattants du Pas-de-Calais

Nous avons donné hier un bref compte rendu de la première journée du Congrès départemental de la Fédération de l'U. N. C., qui s'est tenu à Béthune et que préside M. De Diesbach, conseiller général.

De nombreux vœux ont été élaborés et votés au cours du Congrès.

La deuxième journée comportait pour le dimanche 31 mai une réception officielle à l'Hôtel de Ville de M. Pineau chef de cabinet, représentant M. Champetier de Ribes, ministre des Pensions Cette réception a eu lieu à 11 h., dans la salle d'honneur de la mairie, en présence de nombreux parlementaires, du maire et de la municipalité.

Dès l'arrivée du représentant du ministre, l'Harmonie municipale exécuta la « Marseillaise ».

M. Ponpeile, maire de Béthune, souhaita une cordiale bienvenue au chef de cabinet et à M. De Diesbach, président de la Fédération départementale. Il ajouta que la ville était fière de recevoir un des groupements les plus importants des anciens combattants qui ont si magnifiquement fait leur devoir pendant la guerre.

M. De Diesbach remercia vivement le maire de son cordial accueil, qui ira droit au cœur de tous les anciens combattants.

Après la réception à la mairie, un cortège se forma pour se rendre place du 73e R. I. au monument aux morts, où une gerbe a été déposée par M. Pineau, au nom du ministre des Pensions et une plaque offerte par l'Association de l'U. N. C. Une minute de recueillement fut observée par l'assistance.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON Consultez le
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge
Contient les lignes Belges
EN VENTE PARTOUT Tramways de Lille, Paris de Lille

LE CONFLIT DU TEXTILE DE ROUBAIX-TOURCOING

(Suite de la première page)

Celui-ci déclara qu'il était monté dans l'embarcation, dans le simple but de faire une promenade nautique.

Après avoir examiné la péniche, on constata que la barquette en avait été détachée. Comme le bateau amenait du charbon dans une usine textile, non en grève, tout porte à croire que les individus voulaient le détériorer et le faire couler.

Les complices de l'Allemand, trois Polonais, ont également été arrêtés et maintenus sous l'inculpation de tentative de vol. Il s'agit des nommés Menetto, demeurant rue Lacroix; Bieiski et Honogenski, domiciliés 41, rue du Nouveau-Monde.

A TOURCOING

La journée a été absolument calme à Tourcoing. Vers 15 h., quelques groupes isolés de grévistes, appartenant aux syndicats unitaires de Roubaix se sont rendus au siège de la C. G. T. U., 83, rue Houchard, où M. Doriot, député du parti communiste, a exposé la thèse de son parti et a examiné la position de la C. G. T. U, dans le conflit actuel du textile.

Prirent également la parole : M. Maurice Lefebvre, secrétaire de la Bourse du Travail Unitaire de la rue Houchard, et une militante du rayon de Tourcoing, Mme Simon.

Aucun contradicteur ne s'étant présenté, la réunion se termina dans le calme, vers 17 h. 30.

Trois cents auditeurs étaient présents. Le service d'ordre sous les ordres de MM. Lenfant, commissaire central et Boussemaert, inspecteur, n'eut qu'un rôle absolument passif.

Les gestes de Solidarité

DE L'ALIMENTATION DE ROUBAIX

M. Vanhuysse Auguste, secrétaire général du Syndicat de l'Alimentation, Roubaix, nous communique : « Le Conseil d'administration de notre syndicat décide de porter à la connaissance de ses membres que des listes de souscription seront versées à domicile par le collecteur et prie ses membres de verser dix francs par semaine pour les grévistes du textile.

FEUILLETS ROUBAISIENS

JUIN

Juin a fait son entrée dans l'année 1931, et il semble qui il y ait quelque chose de changé dans notre vie.

Le sixième mois de l'année évoque des visions de vacances, ce sont les plages, les grands hôtels qui s'ouvrent, les montagnes, les lacs bleus, les voitures luxueuses, les femmes jolies, le soleil, les milliardaires qui se pavanent dans des palais somptueux, les jardins fleuris, les clairs de lune qui font rêver, les flirts délicieux; autant de choses qu'on voudrait posséder, ne serait-ce qu'un jour, pour goûter le bonheur, qui n'est qu'une chimère !

Juin! c'est le mois des fruits. Les cerises sont mûres, les fraises le seront, nous mangerons les pêches, les abricots, les groseilles, les prunes et toutes les bonnes choses dont la nature nous comble.

C'est le mois de travail pour certains, les examens approchent, les étudiants travaillent avec ardeur pour être fin prêts au jour décisif.

Le lendemain de ce jour sera une journée de liesse, si le succès a bien voulu sourire aux candidats, un jour sombre aussi pour ceux qui n'auront pu passer à travers, mais la perspective de longues vacances, fera vite oublier le chagrin trop tôt conçu.

Juin, c'est le mois des longs jours, le mois de l'été, le premier mois des roses, c'est celui pendant lequel on est le plus heureux de vivre!

J. D.

LA REMISE DU DRAPEAU A L'AMICALE PIERRE DE ROUBAIX

L'Amicale Pierre de Roubaix qui, sous la direction de son actif président, M. Mesdagh, connaît une prospérité et une vitalité constantes, a donné, hier, encore la preuve de cette vitalité.

Hier, en effet, à l'issue d'une assemblée générale fut remis un drapeau par un généreux donateur, M. Saulnier.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Autour de M. Mesdagh avaient pris place MM. Decottignies et Lonneu, vice-présidents ; Derryx, vice-président d'honneur; Saulnier Vincent, directeur de l'école ; Hazard et Bazin, directeur honoraires, etc...

M. Mesdagh rappela brièvement l'activité du groupement au cours de l'exercice écoulé.

Il rappela les points à l'étude actuellement, dictionnaires à fournir à deux classes, chemises de sport à attribuer aux membres de la section.

Il parla encore de la création de nouveaux insignes en métal.

LA REMISE DU DRAPEAU

L'ordre du jour épuisé, on passa à la remise du drapeau. M. Dupré, adjoint au maire, était arrivé sur ces entrefaites.

M. Saulnier, en remettant l'emblème, dit avec quelle joie il faisait ce don à l'Amicale, dont il a suivi avec plaisir les efforts.

« Fermement attachés à l'école laïque, vous la servez tous avec passion et dans un même amour pour l'école qui vous a formés »...l'emblème que je vous apporte vous ralliera sous ses plis pour la grandeur et la prospérité de votre Amicale. »

M. Mesdagh adressa, au nom de l'amicale, un remerciement cordial au donateur.

Il commenta les couleurs et le dessin de l'emblème.

« Le vert qui y domine, symbolise les Espérances que nous avons dans les Belles moissons de l'Avenir.

» Le rouge qui l'entoure est la couleur de la démocratie avide de lumière, d'indépendance et de Paix.

LES MEMBRES DU COMITÉ ENTOURANT LE DOCTEUR DUPRÉ

» Les deux mains enlacées affirment notre Union étroite autour d'un même idéal et notre volonté au Service de la Fraternité et de la Bonté.

» La date qui figure au dessus : 1889, nous reporte à la fondation de notre groupement et appelle notre pensée reconnaissante vers nos aînés pour les luttes ardentes qu'ils ont soutenues dans des moments difficiles en faveur de la Cause qui nous est si chère ».

En terminant, M. Mesdagh demanda aux jeunes gens de suivre l'exemple de leurs aînés.

M. le Docteur Dupré, termina la série des discours en excusant le maire, empêché. Il fit ensuite l'apologie de l'école laïque et exhorta ceux qui en sont sortis à en conserver le souvenir, à se grouper fidèlement autour d'organisations telles que celle à laquelle l'on vient de remettre un drapeau.

Une partie de la clique scolaire prêtait son concours à cette simple et belle cérémonie.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-51) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

LA FÊTE DES MÈRES

EN HAUT : Le défilé des fillettes costumées. — EN BAS : Une maman poussant sa voiturette gracieusement garnie.

Roubaix célébrait hier la Fête des Mères. Cette cérémonie, au caractère à la fois si simple et si émouvant, est toujours dans la ville, l'objet de la plus chaude sympathie et de l'attention la plus marquée de la part des habitants, qui savent comprendre tout ce que renferme cette fête, en l'honneur de celles qui détiennent dans nos cœurs la place la plus belle.

Notre population laborieuse, rangée a une haute idée de la famille ; chez nous, la famille c'est l'agrafe qui retient l'enfant au foyer, c'est dans la famille que se forme l'esprit de cohésion qui nous anime.

Et qui fait la famille ? C'est la mère, celle qui, par ses caresses, son esprit d'abnégation, de conciliation, verse un peu de tendresse dans le cœur du plus dur.

Toujours cet ange du foyer est à la tâche, jamais de repos, jamais de relâche, toujours elle veille au bonheur des siens,, son propre bonheur, elle s'en moque. Le sacrifice est pour elle une source de joie.

On peut les voir, ces mères, tendres et affligées, quand un malheur atteint un de leurs enfants. Elles prient, si elles ont des principes religieux, et leur prière est avec le pardon, la seule consolation qui leur arrive.

Si elles n'ont pas de croyances leur espérance reste toute matérielle et elles ne souffrent plus, n'attendant rien de surnaturel pour les soulager.

Il est juste qu'on ait songé à les mettre à l'honneur, elles, les humbles, et en ce jour, où chacun s'est efforcé d'être câlin envers elles. Combien ont

Elles se privent pour eux, pour qu'ils présente. La grève est un des pires tourments qu'on puisse infliger aux mères. Elles songent à l'avenir sombre. Pourront-elles, jusqu'au bout, nourrir ces pauvres petits qui ont faim, et auxquels elles ne peuvent que donner le strict nécessaire, par peur du lendemain.

Elles se privent pour eux, pour qu'ils ne savent pas, ne souffrent pas, et elles n'ont plus qu'une ressource, se réfugier dans les larmes !

LA JOURNEE

Diverses manifestations furent organisées. Dans la matinée, eut lieu un concours de ballonnets. Il était plaisant de considérer le ciel constellé de points rouges, verts bleus et de regarder par terre, les pauvres petits, chagrins de voir leur ballon s'enfuir à jamais.

A quinze heures, avait lieu à la salle des Fêtes, rue de l'Hospice, la réunion des enfants costumés, et des voiturettes fleuries devant participer au concours.

Sur la scène, avaient pris place les membres du jury, les membres du comité organisateur et divers personnalités.

On pouvait remarquer MM. Joseph Wibaux, président de la Fédération industrielle ; Louis Wattinne, président des familles nombreuses ; Paul Michaux, président des « Amis de Roubaix » ; Scheerpereel, directeur honoraI de la Caisse d'Epargne ; Johannès Chaleyé, directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles ; l'abbé Canis, président de la Fédération des Ecoles libres de Roubaix ; Gibon, président de l'Union des Mutilés et Réformés ; Journez, vice-président d'honneur des « Médaillés Militaires »; Sonneville, présidt du groupe « Beaux-Arts » des « Amis de Roubaix » ; Vandaele, secrétaire administratif des «Amis de Roubaix » ; Paul Boucher, professeur de danse au Lycée de Tourcoing ; Lepault, vice-président de la « Roubaisienne » ; V. Prouvost, secrétaire du Comité de la fête.

M. MICHAUX exprima sa gratitude à l'égard des mères de famille et remercia les artisans du succès de la fête d'aujourd'hui.

M. WATTINNE dégagea le noble rôle de la mère de famille.

A l'issue de ces deux brèves allocutions on procéda à la remise des récompenses aux mères de famille.

LE PALMARES

Médaille d'or. — Mmes Vve Corbeaux Charles, 173 ter, rue Decrême ; Stoltz-Turpin, 50, rue Marquisat.

Médaille d'argent. — Mmes Baudumont-Vandystadt, 183, rue Jouffroy ; Canoot-Depraetère, 163, avenue Linné ; Vve Debailly-Demailly, 63, rue du Fresnoy ; Loridant-Lamont, 3, rue Jean Macé ; Olivier-Dewavrin, 102, Grande Rue ; Prouvot-Batteur, 40, rue du Général Chanzy ; Toulemonde-Joire, 51, boulevard de Paris ; Vandendriessche-Legrand, rue du Moulin, cour Pennel, 14 ; Verstraete-Delannoy, 5, rue de Jemmapes ; Vincent-Empin, 17, rue d'Arcole.

Médaille de bronze. — Mmes Bailleul-Duvillers, 49, rue Molière ; Beaghe-Pruvost, 115, rue Daubenton ; Buirette-Vannelden, 182, rue Daubenton ; Buicourt-Mouton, 123, rue Jean Macé ; Charles-Delneste, 12, rue de Tunis ; Couthier-Wattenne, 203, rue du Ed. Vaillant ; de Lentaigne de Logivière-Thuret, 113, rue de la Vigne ; Delmotte-Verfaillie, 119, ru du Fontenoy ; Demaecker-Mazinghiein, 95, rue de l'Epeule, cour Lepers, 12 ; Deroubaix-Dervaux, 114, rue de Lannoy ; Duthoit-Cambien, 8 b, rue Fabert ; Dufaye-Desmettre, à Renaix.

Mmes Piege-Hailliez, 56, rue Hoche ; Fleurquin-Jovenaux, rue Decrême, cour Deyrick, 6 ; Fontier-Dupont, 77, rue des Arts ; Gaillet-Spriet, rue de la Perche, fort Sion D ; Gaillet-Loridant, rue d'Antoing, cour Orange, 3 ; Grave-Darques, 85, rue Rubens ; Kimpe-Audenaert, 24, rue Turgot ; Lambaere-Vanneuwenkuysse, 120, rue des Arts ; Lecomte-Etienne, 10, rue Victor Delannoy ; Lefrançois-Pollet, à Herseaux ; Leman-Wante, 234, rue des Arts ; Lorthiois-Pollet, rue de l'Alma, fort Frasez, 89 ; Moulaert-Lolivier, 18, rue de Denain, c. Boudry, 1 ; Rault-Bichery, 21, boulevard du Cateau ; Seys-Lengeraert, 206, rue de Lannoy ; Spriet-Bolsius, 27, rue Montgolfier ; Vanackère-Créteur, 60, rue Vauban ; Vandenbrouck-Rivière, 210, boulevard de Strasbourg ; Vandenhende-Dedalle, 45, boulevard Gambetta ; Van Welden-Deroubaix, 125, rue Decrême ; Van Welden-Dutilleul, 127, rue Daubenton ; Willot-Leblanc, avenue des Cottages ; Zund-Florin, 26, rue Victor Delannoy.

Avant la réunion, la « Concordia-Harmonie », dirigée par son excellent maître Jean Deruyt, avait exécuté «Tout Roubaix», de Doyen.

A son issue, des jeunes élèves du Lycée de Tourcoing, impeccablement conduits par M. Paul Boucher, produisirent deux ballets du plus haut intérêt.

LE DÉFILÉ PITTORESQUE

Un cortège pittoresque et charmant se forma ensuite, pour se rendre au Monument aux Morts.

Les jeunes enfants, habillés de la façon la plus gentille et, ce qui est mieux, exhibant leurs sourires des jours de fête passèrent par les rues de l'Espérance, de la Gare et du Maréchal Foch, entre deux haies de spectateurs, intéressés et amusés.

Le cortège comprenait des délégations de l'« Union des Mutilés », des « Médaillés Militaires », de la « Mutuelle Nadaud », tous vêtus aux couleurs des groupements. Les régions de France étaient toutes représentées. Les « Béguins » jetaient une note sombre dans les couleurs voyantes et dame « Blanche de Castille » enlevait la palme par la munificence de ses atours et l'éclat de son sourire.

AU MONUMENT AUX MORTS

Devant le Monument aux Morts, les enfants se rangèrent longuement, tandis que les mères de famille se plaçaient dans l'enceinte réservée.

Les jeunes enfants montés sur le perron du Monument, chantèrent une cantate en l'honneur des mères.

Une magnifique gerbe, exécutée par le maître artisan Vanderlinden, 10, rue du Nord, à Roubaix, qui a fait preuve d'un rare talent en donnant à ces fleurs artificielles l'apparence de la réalité, fut déposée au pied du monument par Mmes François, prix de vertu de l'Académie Française ; Joire et Lestienne.

Après avoir observé une minute de silence, la foule se dispersa.

LES CONCERTS

A 17 heures, au Parc Barbieux, la Grande Harmonie donna un magnifique concert qui attira de nombreux promeneurs.

Dans la soirée, M. Lannoy, le distingué carillonneur de Saint-Amand, nous fit assister à un des meilleurs concerts de carillon qu'il nous fût donné d'entendre.

HALLE FLIPO : 1 kilo, beurre le meilleur, 19.50; margarine, 9.20; gruyère, 15; hollande, 9 ; chocolat, 10. — Voir autres prix très intéressants.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES DÉCORÉS DE LA MÉDAILLE MILITAIRE

Les membres du groupement « Les Décorés de la médaille militaire » de Roubaix, ont tenu hier matin, au Foyer des Mutilés, rue de l'Espérance, une assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle fut élaboré définitivement, le programme de la grande Journée Franco-Belge du 28 juin.

M. Gruzinski, président, présidait, entouré de M. Journez, vice-président d'honneur et des membres du comité.

En ouvrant la séance à 10 h. 30, M. Gruzinski, excusa les membres d'honneur empêchés et assura le comité de leur plus entier dévouement. Il félicita ensuite les sept nouveaux adhérents à la société, qui furent adoptés à l'unanimité.

LES FÊTES FRANCO-BELGES

M. Gruzinski s'étendit longuement sur les fêtes du 28 juin et insista particulièrement auprès des membres pour le placement des cartes. Les frais de la fête, ajouta-t-il, ne doivent pas incomber à la société, si chaque membre prend part à la tâche, toutes les dépenses seront couvertes par le produit de la vente des cartes.

Les cartes qui ne seraient pas placées devront être rentrées pour le 25 juin. Cette date passée, elles seront considérées comme vendues.

Au sujet de la fête elle-même, M. Gruzinski annonça que le maréchal Pétain, par suite de ses nombreuses occupations ne pourrait venir à Roubaix, mais, par contre le maréchal ferait une démarche personnelle auprès du général Gouraud pour que celui-ci consente à venir présider les fêtes.

Du côté belge, le comité es tassuré de la participation du général Ryckewaert, général en chef des armées belges.

Les nombreuses sociétés pressenties ont répondu favorablement à l'invitation qui leur avait été faite.

Le Petit Monde artistique, l'Harmonie Royale de Bruxelles, la Chorale des Mutilés, le Cercle Symphonique des Mutilés, les Amitiés franco-belges, la 78e section des Sous-Officiers, l'Union des Mutilés, les Poilus d'Orient, la Fraternelle des Combattants Roubaisiens, etc..., rehausseront, par leur présence, l'éclat des manifestations.

LE PROGRAMME DES FÊTES

A 10 h. 15, auront lieu à la gare, l'arrivée des délégations belges et leur réception.

A 10 h. 30, le cortège se formera rue de la Gare, pour se rendre au monument aux morts, où se fera la réception des personnalités françaises arrivant de Lille.

Le cortège se rendra ensuite à la place par le boulevard et la Grande Rue.

Les sociétés se masseront devant l'Hôtel de Ville, sur le perron duquel il sera procédé à la remise solennelle du drapeau fédéral à la section de Roubaix des Invalides de guerre belges.

La réception à la mairie suivra, à l'issue de laquelle l'Harmonie Royale de Bruxelles donnera un concert-apéritif.

A 13 h., un banquet réunira 500 convives. Le prix du repas réservé aux médaillés militaires a été fixé à 15 francs.

A l'issue du banquet, on se rendra au square Pierre Catteau, où auront lieu les fêtes artistiques.

Durant la matinée, un concours de ballonnets doté de 500 fr. de prix sera organisé place de la Liberté.

LA KERMESSE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DE JEUNES FILLES

Le Comité de l'Association des Anciennes Elèves et le personnel et les élèves de l'Ecole Pratique de Roubaix avaient organisé hier une kermesse au profit de leurs œuvres qui consistent en bourses, récompenses, aide à des

CHIFFONNETTE

par JEAN DEMAIS

PREMIÈRE PARTIE

LA FAUTE D'UN FILS

Résumé du précédent feuilleton

Léon Josselin est notaire à Mantes. C'est un brave et honnête homme estimé de tous. Sa femme, Marie, est sa digne compagne. Ils ont un fils, Fernand, qui doit succéder à son père. En ce moment, il habite Paris où il est clerc chez un notaire, quoiqu'à peine âgé de vingt-cinq ans, le jeune homme est déjà veuf et père d'une petite fille, Gilberte, qu'il a mise en nourrice à Champigny.

Un soir, après le dîner, Fernand arrive chez ses parents qui ne l'attendaient plus à cette heure tardive.

Le fait est que l'assiettée toute chaude de bouillon qu'elle venait de servir, le gros morceau de bœuf entouré de légumes, et l'artichaut flanqué d'une sauce à l'huile et au vinaigre, qu'elle avait disposés sur la table, constituaient, sans compter le fromage et le dessert qu'elle allait maintenant sortir du buffet, un dîner suffisamment confortable...

Fernand paraissait d'ailleurs disposé à y faire honneur, car il lampait son bouillon avec une hâte presque gloutonne.

— Si on avait su, murmura Léon Josselin, plutôt pour dire quelque chose, on en aurait laissé davantage.

Le jeune homme, n'ayant répondu à ces mots que par un geste vague, attaquait maintenant le bœuf bouilli, dont il fit disparaître une épaisse tranche sans être encore sorti de son mutisme.

Ce fut seulement alors, ayant repoussé son assiette, puis avalé d'un trait un plein verre de vin, qu'il se décidait à prononcer :

— Ça va mieux... mais j'avais besoin de ça...

— Aussi, fit doucement observer Mme Josselin, tout en lui donnant une assiette propre, on n'a pas idée de se mettre en route à jeun...

— Ah ! c'est que j'étais pressé de causer avec vous... riposta Fernand.

L'attente de l'entretien annoncé par le jeune homme avait trop duré pour que le notaire ne saisit pas cette phrase au bond...

— Eh bien... causons... s'exclama-t-il rondement en quittant la cheminée pour venir s'asseoir sur une chaise appuyée à la table où dînait Fernand...

Puis, tandis que celui-ci se mettait en mesure de déguster l'artichaut que sa mère venait d'approcher de lui ,il interrogeait :

— Qu'est-ce qu'il y a ?...

Fernand regarda tour à tour son père et sa mère, dont les yeux semblaient l'interroger anxieusement.

Et, d'un ton brusque, il révélait, sans autre préambule :

— Il y a... Il se passe que j'ai besoin de cent mille francs... et que je suis venu vous demander de me les donner...

Le père et la mère avaient simultanément tressailli, puis pâli.

Une foule de suppositions, plus douloureuses les unes que les autres, les envahissaient devant cette demande si nette d'une somme considérable.

Et l'expression de leurs physionomies reflétait si bien ce qu'ils pensaient qu'avec un rire un peu sarcastique Fernand s'exclamait aussitôt :

— Oh ! rassurez-vous... Je n'ai ni joué, ni volé...

Aux soupirs de soulagement qu'exhalaient à ces mots les poitrines de ses auditeurs, Fernand put constater qu'il avait bien découvert le fond de leur pensée...

— Non, fit-il alors... rien de tout cela ne m'est arrivé... et la vérité est beaucoup plus avouable... Si je peux vous avoir paru embarrassé... c'est seulement parce qu'il s'agit d'un chose dont vos esprits sont si loin... si loin... qu'elle va un peu les bouleverser... je m'en doute... Enfin... allons-y quand même... Voilà...

Alors... Fernand révéla :

— J'en ai assez de la vie que je mène... de cette vie creuse et stupide... qui aboutira à celle que vous menez, vous, depuis bientôt trente ans... et à rien d'autre !... Oh ! oui, je sais ce que vous allez me dire. Cette vie-là a ses charmes, ses avantages... Elle est sûre... sans aléas... Et après ? Est-ce vivre que pénétrer tous les jours à la même heure dans son cabinet pour consacrer toute son intelligence, toute sa force à une paperasserie sans intérêt... et n'en sortir qu'aux heures invariables des repas et du sommeil... Car c'est cela, n'est-ce pas, père, l'existence que tu vis, comme l'avait vécue ton père... et comme tu rêves de me voir vivre la mienne ?... Eh bien ! non ! ce n'est pas possible... J'étoufferais dans cette prison qui m'est destinée... Je sens en moi des aspirations de luxe, de bien-être, de mouvement, d'indépendance... de vie enfin... qui me la font haïr par avance... N'en ai-je pas d'ailleurs l'avant-goût dans l'étude où j'apprends actuellement le métier que tu m'as imposé... Oh ! ne vois pas de reproche dans ce mot... Tu as cru bien faire... et je ne peux pas t'en vouloir de t'être trompé... Mais, à ton tour, tu ne saurais me reprocher d'aspirer à autre chose... Chacun a ses goûts, sa nature, en ce monde... et le devoir des parents est d'en tenir compte... C'est pourquoi, connaissant au surplus ta largeur d'idées, je suis bien certain de ne pas faire vainement appel à ton concours... D'ailleurs... qu'est-ce que je te demande ?... A peu de chose près, sans doute, ce que vous avez mis de côté pour moi depuis vingt-huit ans que vous menez l'existence dont je ne veux plus entendre parler... Vous vivrez longtemps, je le souhaite de tout mon cœur... et quand, à cette époque, me reviendront vos économies, elles ne me seront peut-être plus d'aucune utilité... Tandis que maintenant... maintenant...

La figure de Fernand s'éclaira d'une lueur inspirée qui rendait encore plus belle cette face d'homme décidé, tandis qu'il continuait :

— ... Maintenant, avec ces cent mille francs, je peux accepter l'offre qu'on me fait de partir dans quelques jours pour la Côte d'Ivoire, où un de mes amis vient d'obtenir une concession forestière... une affaire merveilleuse... qu'il suffira de ce modeste capital pour lancer et conduire à la réussite la plus éblouissante... C'est dix ou quinze ans de travail acharné peut-être... mais aussi d'une existence pleine d'imprévu dont le principal attrait sera précisément la lutte qu'il faudra soutenir pour arriver à la fortune... Et quelle fortune !... Et dire qu'il ne s'agit pas d'un rêve... mais d'une réalité... puisque les cent mille francs sont à moi... car vous allez me les donner, j'en suis sûr... et d'avance je vous remercie...

Le jeune homme, en achavant ces mots, avait tendu les deux mains vers ses parents...

Mais, à sa grande stupeur, aucun élan de leur part ne répondit à ce geste...

Bien plus, leurs visages s'étaient contractés, révélant une intense douleur.

Et lentement, Léon Josselin murmurait :

— Ah ! mon pauvre petit... comme de grand cœur je te donnerais à l'instant même ces cent mille francs... si je les possédais...

— Tu dis ! s'écria le jeune homme, tombant brusquement de son rêve devant une telle déclaration qu'il considérait comme une feinte grossière de son père.

— Je dis, continua celui-ci, que je n'ai pas un sou de côté... et que même je ne pourrais disposer de cette maison, qui m'appartient, attendu qu'elle est hypothéquée pour plus qu'elle ne vaut... Il y a bien la valeur même de mon étude... mais qu'est-ce que j'en tirerais ?... Et de quoi vivrions-nous ensuite ?

Mais Fernand s'exclamait :

— Allons... allons... tu me prends pour un enfant, père... C'est à moi que tu veux faire croire que depuis vingt-huit ans tu t'es privé de tout plaisir... de tout luxe... et que tout cela ne t'a servi à rien... et qu'au lieu d'avoir des économies, tu as des dettes !... Voyons... c'est une plaisanterie !...

— Non... c'est la vérité... fit gravement le notaire...

— Mais alors... où passe l'argent que tu as gagné... car enfin l'étude est bonne... et elle ne t'a rien coûté... puisque grand-père te l'a donnée quand tu t'es marié...

— Oui... mais ne m'a pas donné que cela... répondit vivement Léon Josselin, qui s'animait à son tour devant l'irritation de son fils...

— Quoi donc ? s'écria celui-ci.

— Ses dettes !

— Hein ?

— Oui... je ne t'en ai jamais parlé... J'aurais voulu que jusqu'au bout nous fussions, ta mère et moi, à partager ce souci... et qui n'existera plus le jour où tu me succéderas ici... si tu m'y succèdes... Car alors... j'aurai tout payé... tout... Encore deux ou trois ans... et la situation sera nette...

Littéralement atterré, car maintenant il ne doutait plus de la véracité des paroles peternelles, Fernand demanda d'une voix sourde :

— Mais ces dettes... comment les avait-il faites, grand-père ?... C'était, comme toi, un homme rangé et laborieux...

— Oui... mais, comme moi, il avait dans ses mains des fonds et des valeurs appartenant à sa clientèle... Et un jour, un clerc indélicat lui ayant tout pris, il s'est trouvé devant un déficit de trois cent mille francs... dont il a dû répondre pour n'être pas mis en faillite... Heureusement, il avait affaire à des gens de cœur qui n'ont pas voulu lui briser les reins... Toutes les facilités... on les lui a accordées à la condition que je m'engage solidairement avec lui...

— Et tu as accepté ! tu t'es sacrifié !...

— Pour mon père, oui... comme je me sacrifierai pour toi, mon enfant, s'il le fallait... prononça simplement Léon Josselin...

Mais sans manifester aucune émotion de telles paroles, Fernand s'indignait :

— Et maman était consentante... et tous, sans aucune hésitation... sans songer aux enfants que vous pouviez avoir... vous avez ainsi engagé d'avance tout ce que votre travail et vos peines vous rapporteraient pendant le cours de toute votre existence...

— Nous le devions à qui m'avait donné le jour...

— Moins qu'à celui à qui vous la donneriez... gronda rageusement Fernand... A quoi bon se sacrifier pour ceux qu'a attend la tombe... quand il y a ceux qu'attend la vie...

(A suivre.)